

COMMUNE DE RIVIERES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 036/2022**

*Séance du 12 octobre 2022*

**Date de la  
convocation : 07/10/22**

L'an deux mille vingt-deux, le douze octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur HERIN Christophe, Maire.

**Date d'affichage :  
07/10/2022**

Présents : BERMES Marie-Christine (*arrivée à 18h37*), BOUAT Valérie (*arrivée à 18h38*), BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry, CASAGRANDE Hervé (*arrivée à 18h44*), DON Daniel, FERRET Myriam, HERIN Christophe, MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude, ROBERT Béatrice.

Absents : ANGLADE Christine, CHOPO Guy, PRADEL Michel.

Absente excusée : MARTIN Jessica.

Procuration : MARTIN Jessica à BRILLANT Marie-Thérèse.

Secrétaire de séance : FERRET Myriam.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Publication ou notification
15	15	12	

**Objet : Aide Sport et/ou Culture**

Ce pass est une aide financière destinés aux enfants résidant sur la commune de Rivières, favorisant l'accès ou la poursuite à une activité sportive ou culturelle, sur les principes suivants :

- Aide d'un montant de 50€ pour une activité sportive ou culturelle
- Aide délivrée 1 fois par année scolaire et par enfant.

De la même façon que l'an dernier, il est proposé de maintenir le public identifié de la façon suivante : enfants résidant à Rivières du CP à la 3<sup>ème</sup>.

Il est proposé de reconduire chaque année cette action par le biais de la présente délibération, sauf si une modification de son contenu devait avoir lieu.

Monsieur le Trésorier sera informé de la présente délibération.

**Adopté à l'unanimité.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Christophe HERIN